





DE L'ÉGALITÉ DES RACES HUMAINES

Mémoire d'encrier reconnaît l'aide financière
du Gouvernement du Canada
par l'entremise du Conseil des Arts du Canada,
du Fonds du livre du Canada
et du Gouvernement du Québec
par le Programme de crédit d'impôt pour l'édition
de livres, Gestion Sodec.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005
© 2005 Éditions Mémoire d'encrier inc.
Tous droits réservés
Couverture : Étienne Bienvenu

ISBN 978-2-923153-34-6

MÉMOIRE D'ENCRIER

1260, rue Bélanger, bur. 201 • Montréal • Québec • H2S 1H9
Tél. : 514 989 1491
info@memoiredencrier.com • www.memoiredencrier.com

Anténor Firmin
**DE L'ÉGALITÉ
DES RACES HUMAINES**

Anthropologie positive

Édition présentée par
Jean Métellus

MÉMOIRE
D'ENCRER 



DE L'ÉGALITÉ

DES

RACES HUMAINES

(ANTHROPOLOGIE POSITIVE)

par

A. FIRMIN

Membre de la Société d'anthropologie de Paris,
Ancien sous-inspecteur des écoles de la circonscription du
Cap-Haïtien,
Ancien commissaire de la République d'Haïti à Caracas, etc.
Avocat.

PARIS
LIBRAIRIE COTILLON

F. PICHON, SUCCESSEUR, IMPRIMEUR-EDITEUR, Libraire du
Conseil d'État et de la Société de Législation comparée, 24, RUE
SOUFFLOT, 24.

1885
Tous droits réservés

DU MÊME AUTEUR

De l'Égalité des races humaines – Anthropologie positive, Paris, Éditions L'Harmattan, 2003. Édition présentée par Ghislaine Géloin.

De l'Égalité des races humaines – Anthropologie positive, Port-au-Prince, Les Éditions Fardin, 1985, 2 tomes.

De l'Égalité des races humaines – Anthropologie positive, Port-au-Prince, Éditions Panorama, 1968, 2 volumes.

L'Effort dans le mal, San Juan (Puerto Rico), Tip Real Hermanos, 1911.

Lettres de Saint Thomas, Études sociologiques, historiques et littéraires, Paris, V. Gérard et E. Brière, 1910.

Monsieur Roosevelt, Président des Etats-Unis, et la République d'Haïti, N.Y. Hamilton Bank note engraving and printing Co. et Paris. F. Pichon et Durand Ausias, 1905.

Diplomates et Diplomatie, lettre ouverte à M. Salon Ménos, Cap Haïtien, Imprimerie du Progrès, 1899.

Une défense, M. Steward et les Finances haïtiennes, Paris. F. Pichon, 1892.

De l'Égalité des races humaines – Anthropologie positive, Paris, Librairie Cotillon, 1885.

INTRODUCTION

Deux noms, deux œuvres pour évoquer le cadre dans lequel s'inscrit cette préface au maître-livre *De l'Égalité des races humaines* qui nous préoccupe aujourd'hui : d'une part, Anténor Firmin, d'autre part, Arthur de Gobineau, en procédant à l'encontre de la chronologie. En effet, Joseph Arthur, comte de Gobineau, naît en 1816 à Ville d'Avray (France) et meurt à Turin en 1882 alors que Joseph Anténor Firmin (notons la similitude de prénom) naît en Haïti, au Cap, le 18 octobre 1850 et y meurt en 1911.

À l'époque où Gobineau écrit son ouvrage *De l'inégalité des races humaines*, en 1853-1855, Firmin apprend seulement à parler ; il ne réfutera les thèses de Gobineau qu'en 1885.

Comme l'histoire et les institutions ont déjà fait la part belle à Gobineau, universellement connu, et que l'œuvre d'Anténor Firmin est aujourd'hui encore à peine défrichée, nous avons choisi de mettre le projecteur d'abord sur Firmin pour tenter de faire connaître cet avocat passionné de la cause des Noirs, injustement ignoré, même de ses enfants et petits-enfants haïtiens.

Issu d'une famille humble, Joseph Anténor Firmin effectue ses études secondaires au lycée de sa ville natale et le voilà, dès l'âge de dix-sept ans, dans l'enseignement sous la direction de l'un de ses professeurs, Jules Neff, ancien élève de l'École Normale supérieure de Paris. On le trouve bientôt employé d'une maison de commerce, professeur, puis inspecteur des écoles ; passionné de politique, il fonde au Cap-Haïtien un journal : *Le messager du Nord*. Candidat malheureux en 1879 à la députation, il est envoyé en 1883 comme représentant de son pays aux fêtes du centenaire de Bolivar et refusant un poste de ministre, sous la présidence de Lysius Félicité Salomon, il s'exile à Saint-Thomas puis à Paris (1885) où il rencontre Louis Joseph Janvier et devient membre de la Société d'anthropologie.

C'est durant cette période qu'il écrit *De l'Égalité des races humaines* pour combattre les thèses racistes de Gobineau, soutenues par beaucoup de penseurs européens et français prestigieux et influents. Il est

donc malheureux de lire sous la plume de Pradel Pompilus, en 1961, cette phrase qui sonne comme un assassinat : « le livre *De l'Égalité des races humaines* est aujourd'hui un livre périmé qu'on ne saurait lire que par obligation professionnelle. »¹ Est-ce l'influence des Frères de l'Instruction Chrétienne, co-auteurs du Manuel ou la tyrannie de Duvalier qui rend Pompilus si pusillanime ? Quand on sait que la pérennité de l'œuvre de Gobineau est acquise par son édition chez Gallimard dans la collection de La Pléiade en 1983, un tel jugement, venant d'un lettré haïtien, à la limite du mépris, est fort regrettable.

Nous pensons, pour notre part, que *De l'Égalité des races humaines* d'Anténor Firmin était et demeure un livre de combat que les jeunes générations se doivent d'étudier.

Anténor Firmin, ce diplomate, ministre, candidat à la présidence à la fin du XIX^e siècle, personnalité de premier plan, ne cède pas aux chants des sirènes du protectionnisme comme bon nombre de ses compatriotes. Toute sa vie est marquée par cette rigueur et cette obstination grâce auxquelles, ministre de Florvil Hippolyte, il peut résister en 1891 aux manœuvres d'intimidation des États-Unis, désireux d'installer une base militaire en Haïti, au Môle Saint-Nicolas. Il fait ainsi reculer non seulement l'amiral Gherardi qui commandait la flotte nord-américaine, en attente dans la rade de Port-au-Prince, mais également Frederick Douglass, ambassadeur des États-Unis.

Dans son ouvrage injustement sous-estimé, Firmin se révèle le penseur nègre le plus critique, le plus lucide de son époque, de sa génération. Comme l'écrit Oruno D. Lara, « Firmin apporte au mouvement panafricain son souci de précision, sa rigueur scientifique, sa clarté, sa volonté d'homme politique. Il est l'un des premiers à s'opposer aux élucubrations racistes qui s'épanouissent et circulent dans la seconde moitié du XIX^e siècle en Europe occidentale et aux États-Unis. Haut et fort, il affirme ses certitudes sur l'égalité des hommes et sur le développement d'Haïti, de l'Éthiopie, de l'Égypte et de l'Afrique entière. Il ouvre de nouvelles voies à la réflexion et aux partisans mo-

1. Pradel Pompilus. *Manuel illustré d'histoire de la littérature haïtienne*. Port-au-Prince. Éditions Henri Deschamps. 1961. p. 189.

dernes d'un dialogue Caraïbes-Afrique. C'est pour toutes ces raisons qu'il est indispensable d'ajouter Anténor Firmin à la liste de ces auteurs théoriciens qui ont tant fait pour circonscrire l'idéal panafricain. »²

Pour Firmin, la réussite de l'État-nation Haïti sur le plan politique et social doit servir de leçon, de modèle, aux États africains à venir et donc contribuer à la réhabilitation de l'image du Noir dans le monde. Haïti, après avoir fourni les preuves de son intelligence en se libérant des griffes de l'Occident doit continuer à être le bon modèle, le bon exemple. Chez Firmin, le penseur et l'homme politique ne font qu'un. « La doctrine anti-philosophique de l'inégalité des races ne repose que sur l'idée de l'exploitation de l'homme par l'homme. L'école américaine a été seule conséquente avec elle-même en soutenant cette doctrine ; car ses adeptes ne cachaient pas l'intérêt capital qu'ils avaient à la préconiser. Aussi doit-on leur rendre cette justice. Autant les savants européens ont été timides, émettant leurs opinions avec des chétifs sous-entendus, autant ils ont été radicaux et logiques même dans leurs erreurs. L'Européen, tout en admettant la pluralité des espèces et leur inégalité comparative, protestera contre l'esclavage en des tirades magnifiques. Ce n'est pour lui qu'une occasion superbe de cueillir une palme nouvelle dans le jardin fleuri de la rhétorique et de prouver par son humanitarisme de convention, qu'il a bien fait ses humanités. Mais qui ne sent la contradiction d'une telle tactique ? »³

Quand Firmin rejette le concept de race, comme d'ailleurs les scientifiques le feront cent ans plus tard, c'est parce qu'il voit déjà clairement que la charge discriminatoire véhiculée par l'idée de l'infériorité raciale des Africains sert à justifier l'esclavage, le colonialisme, l'exploitation de l'homme par l'homme.

Firmin sous-titre son livre *Anthropologie positive*, se réclamant ainsi clairement de l'œuvre d'Auguste Comte pour qui seule la reconnaissance exclusive des faits livrés par l'expérience constitue un fondement sûr de la science et de la philosophie et qui postule aussi que toute spéculation *a priori* et tout système philosophique non démontrable

2. Oruno D. Lara. *La naissance du panafricanisme*. Paris. Maisonneuve et Larose. 2000. p. 12.

3. A. Firmin. *De l'Égalité des races humaines*. Paris. L'Harmattan. 2003. p. 124.

doivent être rejetés hors du champ de la connaissance. Firmin réfute donc les pseudo-démonstrations de ceux qui partent du postulat fondamental non démontrable : l'inégalité des races humaines.

Firmin inclut dans son rejet d'abord Gobineau qui n'est pas homme de science mais de passion. Gobineau, dans son essai, ne fait pas de différence entre culture et nature, comme d'ailleurs tous ses contemporains, il suit la mode, tirant profit des travaux de Buffon et de Linné. Son énorme livre est un amalgame d'emprunts issus de tous les horizons culturels : médecine, anthropologie, physiologie, histoire, littérature de voyage.

Secrétaire d'ambassade à Berne, Hanovre et Francfort de 1849 à 1854, il peut ainsi consulter une importante documentation et bâtir une bibliographie consistante mais il ne maîtrise pas les notions qu'il manipule. C'est que, comme l'écrit Jean Gaulmier, « La méditation de Gobineau ne se déploie pas sur le plan intellectuel ; elle obéit aux pulsions d'un cœur angoissé ; elle est née de l'horreur qu'adolescent il a éprouvée pour sa famille ; elle a grandi à travers les déboires que le règne des dynasties bourgeoises a infligés à ses jeunes ambitions. La trilogie de Gobineau traduit le roman d'un jeune homme pauvre, d'un humilié qui par compensation se forge un univers de rêve. Obsédé par l'idée de décadence dont sa famille lui met sous les yeux l'inexcusable exemple, il prend « l'humanité en haine » ; journaliste à la quotidienne : il ne nourrit aucune illusion sur l'avenir des légitimistes que son père a la niaiserie d'admirer... Adieu les temps de croyance, les jours d'espoir, les avenir glorieux ! Le temps d'Horace et de Virgile est passé, celui de Juvénal commence. »⁴

Nous sommes en présence d'un déprimé et il faut savoir gré à Firmin de l'avoir compris d'entrée de jeu. « Au lieu des larges espérances que les progrès acquis nous autorisent à nourrir sur l'avenir, de Gobineau professe le découragement le plus sombre : il prévoit que l'humanité mourra d'épuisement par la promiscuité des groupes ethniques... N'est-ce pas là le signe d'un esprit malade ? »⁵

4. Jean Gaulmier. *Introduction au tome I des œuvres de Gobineau*. Paris. Éditions Gallimard. La Pléiade. 1983. p. XXIX.

5. A. Firmin in op. cit. p. 394.

De 1853 à 1884, date de la seconde édition, *l'Essai sur l'inégalité des races humaines* est peu connu : 500 lecteurs en France environ, 150 en Allemagne... Gobineau souhaite préparer et mener à bien une deuxième édition de son ouvrage. Il écrit de Stockholm à Albert Sorel le 1er mai 1874 : « Mon livre des Races est ce que j'ai fait de mieux (...) et si je fais quelque chose de mieux encore ce sera la 2^e édition des dites Races que je prépare qui aura au moins un volume de plus et où je prendrai au corps le darwinisme issu de mon livre et les hommes primitifs issus de la folie cérébrale des savants qui ne savent rien ». « Le projet n'aboutit pas, il ne put rien terminer »⁶, comme il l'écrivit à Mathilde de la Tour.

Le livre de Gobineau est bien de son siècle, il répète les propos colportés par les colons, les missionnaires, les voyageurs et n'évoque que par oui-dire aussi bien de l'infériorité des nègres que de la supériorité des blancs et de la civilisation européenne. Pour résumer en quelques mots la pensée de Gobineau, les nègres ont des instincts grossiers, sont laids, paresseux, sans initiative, jouisseurs⁷. Il reprend toutes les idées répandues à l'époque, comme celles de Victor Courtet de l'Isle qui distingue des races mâles et des races féminines, des races d'enfants et des races d'adultes. Gobineau s'exprime en un très long essai (étalé dans La Pléiade sur 1000 pages de papier bible) ; on comprend alors qu'Anténor Firmin réagisse avec vigueur. « La séparation de l'humanité en races mâles ou viriles et races femelles ou féminines, est exposée pour la première fois, semble-t-il, par Gustave Klemm... Elle avait été suggérée par Gustave d'Eichtal dans ses lettres sur la race noire et la race blanche... »⁸

Gobineau se fonde sur les travaux du naturaliste anglais James Cawle Prichard (traduits en français en 1843) et reprend les assertions de ce dernier sur le volume du crâne, la largeur du bassin, la nature des cheveux, la forme du nez, les nuances de teint chez les différentes races.

Il fait aussi, à maintes reprises, référence à l'histoire d'Haïti pour étayer ses thèses : « L'histoire d'Haïti, de la démocratique Haïti, n'est

6. O. D. Lara. in op. cit. (2) p. 167.

7. cf. Gobineau. *Essai sur l'inégalité des races humaines*. Paris. Éditions Gallimard. La Pléiade. 1983. Tome I. p. 339-340.

8. O.D. Laura. in op. cit. (2) p. 166.

qu'une longue relation de massacres ; massacres des mulâtres par les nègres, lorsque ceux-ci sont les plus forts ; des nègres par les mulâtres, lorsque le pouvoir est aux mains de ces derniers. Les institutions pour philanthropiques qu'elles se donnent, n'y peuvent rien ; elles dorment impuissantes sur le papier où on les a écrites ; ce qui règne sans frein, c'est le véritable esprit des populations. Conformément à une loi naturelle indiquée plus haut, la variété noire, appartenant à ces tribus humaines qui ne sont pas aptes à se civiliser, nourrit l'horreur la plus profonde pour toutes les autres races. Aussi voit-on les nègres d'Haïti repousser énergiquement les Blancs et leur défendre l'entrée de leur territoire ; ils voudraient de même exclure les mulâtres et visent à leur extermination...

Je suppose le cas où les populations de ce malheureux pays auraient pu agir conformément à l'esprit des races dont elles sont issues, ou, ne se trouvant pas sous le protectorat inévitable et l'impulsion d'idées étrangères, elles auraient formé leur société tout à fait librement et en suivant leurs seuls instincts. Alors il se serait fait, plus ou moins, spontanément, mais jamais sans quelques violences, une séparation entre les gens des deux couleurs.

Les mulâtres auraient habité les bords de la mer, afin de se tenir toujours avec les Européens dans des rapports qu'ils recherchent. Sous la direction de ceux-ci, on les aurait vus marchands, courtiers surtout, avocats, médecins, resserrer des liens qui les flattent, se mélanger de plus en plus, s'améliorer graduellement, perdre, dans des proportions données, le caractère avec le sang africain.

Les nègres se seraient retirés dans l'intérieur et ils y auraient formé de petites sociétés analogues à celles que créaient jadis des esclaves marrons, à Saint-Domingue même, à la Martinique, à la Jamaïque et surtout à Cuba, dont le territoire étendu et les forêts profondes offrent des abris plus sûrs. Là, au milieu des productions si variées et si brillantes de la végétation antillienne, le noir américain abondamment pourvu de moyens d'existence que prodigue, à si peu de frais, une terre opulente, serait revenu en toute liberté à l'organisation despotiquement patriarcale si naturelle à ceux de ses congénères que les vainqueurs musulmans de l'Afrique n'ont pas encore contraints. »⁹

9. Gobineau. in op. cit. (7) p. 186-187. cité par Firmin. in op. cit. (3) p. 197-198.

Ce qu'il faut admirer chez Firmin, c'est son sang-froid, sa retenue. Après avoir cité tant de propos méprisants, agressifs de Gobineau, il se contente d'écrire : « Les expressions du Comte de Gobineau sont fortes, calomnieuses et exagérées, cependant je les ai froidement transcrites, pensant que dans l'exagération même du dénigrement, il y a encore une leçon à tirer... Bien des gens en Haïti doivent en ignorer l'existence... »¹⁰

Il convient donc aujourd'hui plus que jamais de saluer en ce Capois ce qu'on appelle à notre époque un surdoué. « Il écrit et parle un français d'une naturelle élégance, et avec le temps il s'est rendu capable de discourir sans gêne en anglais comme en espagnol, en allemand aussi bien qu'en italien. Quant aux langues mortes, il les a maîtrisées très jeune au point d'enseigner le grec et le latin avant même ses vingt ans. »¹¹ Dans une note, Roger Gaillard cite le témoignage d'un journaliste parisien qui signale qu'au dîner mensuel d'un club d'hommes politiques et d'intellectuels, Firmin qui préside le banquet est salué avec enthousiasme par deux des hautes personnalités présentes. Il leur répond (souligne le chroniqueur) à chacun dans sa langue : dans la langue de Dante au député italien Panattoni et en espagnol au toast du colonel Artola. Et le feuilletoniste d'ajouter : « Si dans l'auditoire d'élite qui l'a chaleureusement applaudi, un convive avait prononcé un mot en allemand, l'auteur polyglotte de *l'Égalité des races humaines* aurait certainement développé une belle période dans la langue de Goethe qui lui est familière. »¹²

Oui, Firmin au cerveau encyclopédique, lit vite, assimile sans effort, retient du premier coup, et son érudition est toujours présente, comme le souligne Roger Gaillard. Au cours de ce dîner mensuel du Club Alouette, Firmin, selon la gazette citée précédemment, prenant la parole, avait « longuement et brillamment parlé sur les progrès de l'esprit humain et l'influence du positivisme sur les idées modernes »¹³ et cette idée est reprise par un de nos contemporains : « Pour saisir convenablement l'indispensable méthode positive (...), il se mit, sans répugnance, à un travail acharné, n'épargnant ni veilles ni ennuis :

10. A. Firmin in op. cit.(3) p. 198.

11. Roger Gaillard. *La République exterminatrice*. Deuxième Partie. L'État vassal. Port-au-Prince. Éditions Le Natal. 1988. p. 69.

12. R. Gaillard. in op.cit (11). Note. p.69.

sciences exactes, astronomie, chimie, physique, géologie, physiologie, anatomie comparée, anthropologie, linguistique, sciences morales et politiques, philosophie, théologie, histoire, droit. »¹⁴

Haïti n'a pas, à ma connaissance, depuis Toussaint Louverture, produit un esprit plus vaste. En quelque sorte, on peut qualifier Firmin de Toussaint Louverture de l'esprit. Il est nécessaire, en présentant aujourd'hui ce livre mémorable de notre maître et compatriote, d'insister sur sa valeur exemplaire.

Comme l'écrit Roger Gaillard, quatre grands engagements remplissent sa vie : défendre la race noire, la nôtre ; préserver l'intégrité du territoire national ; œuvrer pour l'avènement d'un régime probe et libéral en Haïti ; appuyer enfin les élites latino-américaines dans leur double lutte contre le despotisme national et l'exploitation coloniale.

Oui, il faut, ici, louer le champion de la négritude avant la lettre, le patriote sans faiblesse et le défenseur convaincu d'une république de l'intelligence et l'internationaliste irréprochable qu'il a toujours été.

Voilà ce qu'un diplomate allemand qui le connaît écrit de lui : « Anténor Firmin qui fut en mon temps secrétaire d'État des Finances sous Hippolyte à Port-au-Prince, et que je connaissais fort bien, est (ou du moins était alors) un homme honnête, extrêmement intelligent et capable. Il est membre de plusieurs sociétés savantes de Paris et a publié un travail scientifique et extrêmement intéressant sur les races humaines. Il m'a d'ailleurs dédié un exemplaire de ce livre.

C'est un homme énergique, un fervent patriote, un défenseur convaincu de la capacité intellectuelle de la race noire. »¹⁵

Dès les premières pages de la préface, Firmin écrit : « En Haïti comme ailleurs il faut à la race noire la liberté, une liberté réelle, effective, civile et politique pour qu'elle s'épanouisse et progresse. Si l'esclavage lui fait horreur, horrible aussi doit lui paraître le despotisme car le despotisme n'est rien autre chose qu'un esclavage moral ; il laisse la liberté du mouvement aux mains et aux pieds mais il enchaîne et garrotte l'âme humaine, en étouffant la pensée. Or il est indispensable

14. Claude Moïse. *Revue Conjonction*. Port-au-Prince. Décembre 1971. p. 15-16.

15. R. Gaillard in op. cit (11). Note p. 71-72.

qu'on se rappelle que c'est l'âme, c'est-à-dire la force de l'intelligence et de l'esprit qui opère intérieurement la transformation, la rédemption et le relèvement de toutes les races, sous l'impulsion de la volonté libre, éclairée, dégagée de toute contrainte tyrannique !

Depuis M. de Gobineau, aveuglé par la passion, jusqu'à M. Bonneau, si souvent impartial, on a trop répété que « l'homme noir ne comprend pas l'idée du gouvernement sans le despotisme » ; on s'est trop appuyé sur cette opinion - corroborée par de malheureux exemples - pour déclarer que l'infériorité morale de l'Ethiopien l'empêche de s'élever à la conception précise du respect que l'on doit à la personnalité humaine, respect sans lequel la liberté individuelle n'est plus une chose sacrée.

Je souhaite pour ma race, en quelque lieu de l'univers où elle vive et se gouverne, qu'elle rompe avec les usages arbitraires, avec le mépris systématique des lois et de la liberté, avec le dédain des formes légales et de la justice distributive...

C'est surtout d'Haïti que doit partir l'exemple. Les Noirs haïtiens n'ont-ils pas déjà fait preuve de la plus belle intelligence et de la plus brillante énergie ? »¹⁶

Ce patriote est aussi un homme honnête et un gestionnaire remarquable. Jean Price-Mars rendra plus tard hommage au travail accompli par le ministre des Finances : « Le premier objectif qu'il s'assigna dans cette tâche fut de remettre de l'ordre dans cette branche de l'administration, de réorganiser les services de perception fiscale et des dépenses de l'État. Il réforma le personnel des Douanes de la République en y faisant entrer des agents irréprochables au triple point de vue de la compétence, de la probité et de l'honnêteté à tous les échelons de la hiérarchie. À la Banque nationale d'Haïti, trésorière de l'État, il demanda et obtint une modification du pourcentage prélevé dans le service d'encaissement et de paiement pour compte de l'administration... Tant de réajustements financiers et économiques furent réalisés en un si bref intervalle que le crédit de l'État s'en trouva rehaussé. La conséquence

16. A. Firmin.in op. cit. (3) Préface. p. xxxviii-xxxix.

s'en fit ressentir par la hausse graduelle de la cote des obligations de la dette extérieure à la Bourse de Paris ». ¹⁷

Même ses ennemis acharnés ne peuvent nier son efficacité à la tête du ministère des Finances : à nulle autre époque, les finances de l'État ne furent plus prospères ni le crédit du pays plus solidement assuré.

Si je souligne les réussites politiques de cet homme, c'est pour montrer que l'auteur de *l'Égalité* n'est pas seulement un théoricien rigoureux, réfléchi, c'est aussi un homme d'action qui, comme Toussaint Louverture sur un autre plan, n'a pas eu la chance d'aller jusqu'au bout de ses rêves.

On ne s'est écarté du livre de *l'Égalité* qu'en apparence car tout l'effort de Firmin, toute sa vie, consiste à prouver que le Noir, dans quelque domaine que ce soit, peut prétendre à l'excellence ; il incarne d'ailleurs lui-même cette capacité.

Selon la citation que Firmin emprunte à Nicole, « il y a dans l'homme un sentiment si vif et si clair de son excellence au-dessus des bêtes que c'est en vain que l'on prétend l'obscurcir par de petits raisonnements et de petites histoires vaines et fausses ». ¹⁸

Firmin aborde le problème des classifications des races humaines en se plaçant sous l'autorité d'Alexander Von Humbolt : « Que l'on suive la classification de mon maître Blumenbach en cinq races, Caucasique, Mongolique, Américaine, Ethiopique et Malaisique, ou bien qu'avec Prichard on reconnaisse sept races, Iranienne, Touranienne, Américaine, des Hottentots et Boschimans, des Nègres, des Papous et des Alfourous, il n'en est pas moins vrai qu'aucune différence radicale et typique, aucun principe de division naturelle et rigoureuse ne régit de tels groupes ». ¹⁹

Après avoir analysé les facteurs linguistiques et physiques, (taille, longévité, beauté esthétique), Firmin est convaincu que « la conclusion des anthropologistes est donc aussi fausse que celle des philosophes ou des érudits qui ont adopté et soutenu la doctrine de l'inégalité des races ». ²⁰

17. R. Gaillard. in op. cit. (11) p.174.

18. A. Firmin. in op. cit. (3) p.1.

19. A. Firmin. in op. cit. (3) p.78.

20. A. Firmin. in op. cit. (3) p.78.

Pour Firmin, aucun doute ne subsiste : il est permis d'affirmer que l'égalité naturelle existe entre toutes les races. C'est dans l'évolution sociale qu'il faut chercher la cause des différences de complexion morale et intellectuelle qui existent entre les diverses portions de l'humanité.

Firmin, en visionnaire, prévoit une époque future où il ne sera plus question de « races » car, ce dernier mot implique une certaine fatalité biologique et naturelle qui n'a aucune analogie, aucune corrélation avec le degré d'aptitude offert par les différents groupes humains répandus sur la surface du globe.

Les critiques de Firmin marquent une étape déterminante dans le développement d'une pensée négro-caraiïbe. Il opère une rupture franche avec la domination idéologique de l'Europe colonialiste. C'est un coup sévère porté aux thèses racistes qui s'épanouissent aux USA dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Firmin est le premier nègre à s'affranchir totalement de la doctrine anthropologique, à rejeter les conclusions de la pseudo-science européenne, et à prôner une démarche autonome et souveraine des Noirs, aussi bien les Caribéens que les Africains.

« Si la science devant laquelle je suis habitué à m'incliner me dévoile le mot cabalistique ou le fil caché qu'il faut avoir pour forcer la nature à parler... j'écouterai déconcerté mais résigné. Mais si malgré la meilleure volonté, il est impossible de pénétrer ces arcanes de l'anthropologie ; si, telle qu'une courtisane capricieuse, elle a caché toutes ses faveurs, pour en faire comme une auréole autour du front illuminé des Morton, des Renan, des Broca, des Carus, des de Quatrefages, des Büchner, des de Gobineau, toute la phalange fière et orgueilleuse qui proclame que l'homme noir est destiné à servir de marchepied à la puissance de l'homme blanc, j'aurai droit de lui dire, à cette anthropologie mensongère : non, tu n'es pas une science. En effet la science n'est pas faite à l'usage d'un cénacle fermé, fût-il aussi grand que l'Europe entière augmentée d'une partie de l'Amérique ! Le mystère qui convient au dogme, l'étouffe en l'avilissant. »²¹

21. A. Firmin. in op. cit. (3) p.139.

Sous l'impulsion de Firmin, le mouvement panafricain conquiert véritablement ses lettres de noblesse. Firmin, un penseur original, fier de son pays indépendant depuis 1804, est bien l'ancêtre méconnu de la négritude. « C'est, écrivait-il, en parlant des Haïtiens, notre gloire et, en même temps notre martyr, que l'on n'établira jamais un jugement favorable ou défavorable sur les aptitudes du Noir à se gouverner ou à s'élever dans les hautes sphères de la civilisation que suivant l'évolution satisfaisante de la nation haïtienne ou son arrêt de développement, qui serait en fait une régression dans le concert des peuples qui montent, montent sans cesse, changeant le mal en bien et le bien en mieux, emportés par le char fulgurant du progrès, garant inexcusable de leur perfectibilité indéfinie. Telle est notre responsabilité nationale ! »²²

Si Firmin est un Haïtien authentique – il a fait ses preuves au sommet de l'État –, il est avant tout un nègre très attentif au sort de ses congénères.

C'est dans le climat de racisme exacerbé de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle, dans ces périodes de crises économiques et sociales, après la mise en place de la politique coloniale du gouvernement de Jules Ferry qui s'appuie sur une idéologie des races pour justifier les conquêtes et les occupations des territoires en même temps que le dépècement et le démantèlement de l'Afrique, que se tient la Conférence Panafricaine de Londres de 1900. Anténor Firmin fait naturellement partie de ces intellectuels noirs qui décident de s'imposer en se rassemblant et en s'organisant pour vaincre les obstacles qui s'opposent au rayonnement des nègres dans le monde.

Quand Benito Sylvain, un Haïtien auteur d'une thèse de doctorat présentée en 1899 à la faculté de droit de Paris, écrit dès janvier 1895 à Firmin en lui soumettant un projet pour faire avancer d'un grand pas la réhabilitation de la race noire et contrecarrer ses détracteurs, partisans de la théorie des races inférieures et des races supérieures, c'est avec chaleur et célérité que Firmin réagit : « J'ai reçu votre lettre d'hier, que j'ai lue avec un vif intérêt. C'est assurément une idée absolument neuve

22. O. D. Lara. in op.cit (2). p.181-182.

et fort belle que celle que vous émettez de provoquer un congrès de savants des différentes nations du globe, afin de discuter, durant l'exposition universelle de Paris, en 1900, la question si controversée et passionnante de l'égalité ou de l'inégalité des races humaines. Ainsi le XX^e siècle s'ouvrirait en portant la lumière sur un problème dont la solution doit influencer puissamment sur l'orientation de la politique et de la philosophie... »²³

Le livre sérieux et argumenté de Firmin, en réponse au ramassis de préjugés de Gobineau, écrit en 1885, constitue un document d'une extrême valeur, il est regrettable de ne pas le voir entre les mains des adolescents de nos lycées ou sous forme de morceaux choisis déjà à l'école primaire.

Parmi les vrais acteurs du panafricanisme naissant au début du XX^e siècle, quatre personnalités constituent, selon Oruno Lara, les piliers de ce courant : Edward Wilmot Blyden des Iles Vierges danoises, Anténor Firmin (ambassadeur d'Haïti en France) et Benito Sylvain, Haïtiens, Henri Sylvester Williams de Trinidad, quatre insulaires, originaires des Caraïbes. « Anténor Firmin, le plus cohérent du groupe, le plus instruit également, a laissé de lumineuses traces dans les sillons du panafricanisme. C'est lui qui montre la voie à suivre aux générations de nègres qui viennent derrière lui, d'abord construire son pays, construire les Caraïbes avant de penser à partir, à s'exiler, et se donner à l'Afrique comme on se donne à la religion. Exemple à méditer aujourd'hui : au moment où se font entendre le crépitement des armes, les cris d'hommes et de femmes blessés, mourant au Libéria, au Sierra Leone, en Ethiopie, au Rwanda, au Congo et en Haïti. »²⁴

Dans sa réponse à la lettre de Benito Sylvain citée plus haut, Firmin écrit encore : « ... En effet, selon que l'on considère les races humaines égales ou non – au point de vue de l'aptitude à se développer moralement et intellectuellement –, les relations internationales des races civilisées et des races arriérées prendront un caractère distinct.

23. O. D. Lara. in op. cit (2). p.213.

24. O.D. Lara. in op. cit (2). p. 310.

D'abord, en cette fin de siècle, les principales préoccupations des gouvernements européens tournent avec un tel concert vers la colonisation transcontinentale que l'on peut, sans être prophète, prédire que toute la politique de la première moitié du XX^e siècle au moins, sera dominée par les questions coloniales, c'est-à-dire par l'étude des meilleures règles de conduite à suivre dans l'assimilation des colonies lointaines à leurs métropoles respectives. On n'a pas besoin de raisonner pour prouver l'intérêt de chacun à savoir comment il devra traiter les hommes de différents degrés de civilisation dont les territoires colonisés sont habités et sans lesquels on ne pourra jamais tirer grand-chose de ces territoires.

Ensuite, il est évident que la mentalité européenne aura reçu un élargissement remarquable par l'exacte appréciation de toutes les données historiques, artistiques et philosophiques, le jour où les savants et les penseurs cesseront de se buter à la doctrine non éclaircie de l'infériorité naturelle de certaines races vis-à-vis de certaines autres. De cet élargissement de l'esprit sortiront mille aptitudes nouvelles, mais c'est surtout le sentiment de sympathie et de solidarité humaine qui aura accompli généralement de réels progrès, ouvrant un horizon moral plus large, plus profond, à l'homme du XX^e siècle dont l'évolution distancera si fort notre civilisation actuelle.

Vous voyez combien féconde pourrait être la réalisation de votre projet. D'aucuns en trouveraient peut-être l'initiative trop ambitieuse pour Haïti ; pour moi, j'approuve votre idée sans aucune restriction. Ne servirait-elle qu'à prouver au monde que les Haïtiens, jaunes ou noirs, croient sincèrement et sérieusement à l'égalité des races et aux conséquences qui en découlent, que cette démonstration suffirait à faire mieux respecter notre race en provoquant l'admiration de tous les nobles esprits. »²⁵

Tel se présente Firmin à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Il est bien nécessaire de dresser le portrait de cet Haïtien attachant, audacieux, autodidacte, lettré et polyglotte qui n'a effectué ses études qu'en

25. A. Firmin cité par O. D. Lara. in op. cit. (2) p. 339.

Haïti et qui, arrivé en France, en semi-disgrâce, prend la plume à l'âge de trente-quatre ans, pour affronter les plus grands penseurs, des privilégiés qui disposent de tous les moyens de persuasion et d'action. Il faut être un descendant de Toussaint Louverture pour oser une telle entreprise et la mener à bien.

Il l'a menée merveilleusement, brillamment et avec bonheur. Et si les nègres du monde entier, maintenant, lui en sont reconnaissants, ses compatriotes ne l'ont jamais salué vraiment avec la chaleur que mérite son génie. Et le mot n'est pas trop fort pour le caractériser. Sinon comment un Haïtien de trente-quatre ans en 1884, aurait-il pu aborder et affronter au sens propre du terme une œuvre énorme remplie des préjugés de son époque ?

L'homme, Joseph Arthur de Gobineau, n'est pas seulement hautain et arrogant, c'est un parvenu intellectuel sans mesure : il émet des jugements abrupts qu'il assène en toute circonstance et qui lui ont valu des déboires au long de sa carrière ; à l'exception de Drouyn de Lhuys, tous les ministres qui l'ont eu sous leurs ordres, de Thouvenel au duc de Decazes, entrent à ses yeux dans la catégorie des coquins ou dans celle des imbéciles. Dans les postes qu'il a occupés en subalterne, on le voit en querelle avec ses supérieurs et, lorsqu'il est chef de mission, avec ses subordonnés. Si médiocre qu'ait été la diplomatie française entre 1849 et 1877, on hésite à croire qu'en Suisse, en Perse, au Brésil, en Suède les légations n'aient été peuplées que de sots, d'incapables ou de canailles hormis M. le comte de Gobineau !

Et enfin la vanité qui ne se traduit pas seulement par une satisfaction candide des mérites divers qu'il s'attribue, mais aussi par de puérides ambitions nobiliaires : il faut l'entendre s'affliger, au moment de son mariage, que la particule ait été omise dans son acte de baptême, s'arroger sans vergogne le titre de comte à partir de 1853, et dès l'instant où il a acheté le château de Trye, voiler sa roture sous le blason de la seigneurie de Trye Dammartin. Il y a chez Gobineau un contentement de parvenu, lorsqu'il décrit avec complaisance son intérieur de potentat à Téhéran, lorsqu'il éblouit les Grecs par le faste de la légation

de France à Athènes où il se précipite dans des difficultés financières qui deviendront vite insolubles.²⁶

Ces quelques éléments donnent une idée de la personnalité de l'homme qui, empruntant un habit de scientifique, parle haut et fort des races humaines et de leur hiérarchie.

En curieux contrepoint à ses insupportables préjugés, il faut lui reconnaître de singulières qualités dont une grande énergie, comme le soulignent ces confidences retrouvées dans une lettre à sa sœur :

« Je vois toujours M. de Maistre ; est-ce qu'on ne lui avait pas été dire (il me l'a rapporté l'autre jour fort en colère d'une telle calomnie) que je n'étais ni le fils de ma mère ni celui de mon père ; chose qui au premier abord te paraît difficile, je n'en doute pas ; mais je suis tout bonnement un enfant supposé que papa avait pris pour attraper la fortune de mon oncle [...] Il a beau ajouter « J'en ai joliment ri ». Comment n'en serait-il pas blessé, considérant la tribu dont il porte le nom : un père peu compréhensif, infatigable donneur de conseils inutiles, digne du Cabinet des Antiques de Balzac, qui gémit sur les malheurs à Redon entre ses préjugés moroses et ses chiens de chasse, qui pousse la faiblesse jusqu'à se laisser morigéner durement par son fils ; une mère aux frasques notoires que de pénibles aventures conduiront devant les tribunaux, intelligente d'ailleurs, douée d'une imagination romanesque et d'un talent de conteur qu'elle transmettra à Arthur ; une sœur infirme de qui les calomnies attribuent la paternité à l'antiquaire Frédéric de Clarac qui officiellement est son parrain ; le vieil oncle Pierre-Joseph, dit Thibaut, célibataire, égoïste et bourru, dont toute la famille guette l'héritage et qui a une manière originale d'aider son neveu en le présentant à la Compagnie française de l'éclairage par le gaz comme un jeune homme qu'il fallait tenir raide, punir sévèrement et renvoyer au premier mécontentement. Quand on est recommandé ainsi, vous m'avouerez qu'on ne peut guère réussir !, écrit Gobineau à sa sœur le 7 août 1836. »²⁷

26. Jean Gaulmier. in op. cit (4) p. XL

27. Jean Gaulmier. in op. cit. (4) p. XL.

On a vu que Firmin diagnostique chez Gobineau un esprit malade, il n'y a pas de grande différence d'appréciation, tout bien pesé, avec ce que Tocqueville pense de cet homme : « [...] vous êtes précisément ce qu'il faut pour intéresser. Vous avez des connaissances variées, de l'esprit beaucoup, les manières de la meilleure compagnie [...] Ajoutez à toutes ces causes cette autre qui vous flattera moins, c'est qu'on ne sait pas très bien, en vous voyant, ce que deviendront toutes ces qualités et si les maladies épidémiques du siècle dont vous êtes aussi atteint que vos contemporains ne les rendront pas inutiles. De sorte que vous intéressez par ce que vous pouvez être et par ce qu'on craint que vous ne soyez pas. »²⁸

Gobineau, lui aussi, porte un regard critique sur sa personne. Parlant de sa philosophie, de sa façon d'être et de penser, il écrit : « mes pensées jaillissent de mon tempérament, de ma constitution physique et morale, de l'état de ma santé, de mon bonheur ou de mon malheur, phénomènes sur lesquels je n'exerce guère d'action et qui me sont assez imposés, je ne suis pas très responsable. »²⁹

Gobineau, homme du monde, écrivain prolix mêlant le réel et la fiction, regrette la mort de l'aristocratie. Son travail de 1853 sur l'inégalité des races humaines résonne comme un morceau de nostalgie romantique sur la « pureté » perdue. La pureté, et à partir de là, la supériorité de la race, était incarnée dans les « Aryens » ou tout au moins dans ce qui en restait après un brassage millénaire.³⁰

La confusion, qui règne autour des années 1850-1860 et même durant toute la fin du XIX^e siècle, permet l'éclosion des hypothèses les plus farfelues. Et c'est en raison de cette situation qu'un écrivain comme Ruth Benedict, afin de renforcer son combat contre le racisme, range Broca parmi les premiers racistes.³¹

Cependant le premier travail ethnologique de Broca est une réfutation sans équivoque du « mythe celtique » et du culte de la pureté de la race. Il ne changea jamais sa manière de voir. Ni à cette occasion, ni dans aucun de ses écrits, on ne peut trouver la moindre réclamation de

28. Jean Gaulmier. in op. cit. (4) p. XXXIX.

29. Jean Gaulmier. in op. cit (4) p. XXVIII-XXIX.

30. Francis Schiller. Paul Broca. *Explorateur du cerveau*. Paris. Éditions Odile Jacob. 1990 . p. 182.

31. Francis Schiller. in op. cit. (30). p. 185.

supériorité des Français ou d'une corrélation entre la supériorité et la forme de la tête. Une pareille idée est en contradiction formelle avec tout ce qu'il a dit et écrit. Nul ne peut le suspecter après avoir jeté fut-ce un simple coup d'œil sur son œuvre.³²

C'est parce que Broca est polygéniste que tous ceux qui s'occupent des problèmes de race s'agglutinent autour de lui pour lui extorquer une affirmation, qu'ils s'empressent de mettre en exergue de leurs œuvres. Et il est vrai que l'attitude globale de Broca ne décourage pas les classificateurs des races ; il laisse exposer et développer à la Société d'anthropologie toutes les thèses sur l'infériorité et la supériorité des races. Un homme comme Firmin qui ressent naturellement un électrochoc chaque fois qu'il entend parler d'infériorité et de supériorité de races ne peut qu'être légitimement choqué par le climat effervescent dans lequel la Société d'anthropologie traite de cette question.

Broca s'oppose à la doctrine de l'ancêtre unique qui implique que les mélanges conduisent à la décadence et à l'esclavage. Son éducation voltairienne (Voltaire lui-même avait été polygéniste) et, probablement aussi son aversion pour tous les systèmes monolithiques lui font épouser le polygénisme comme un concept permettant la liberté d'action et la tolérance. Selon lui, le monogénisme force les faits à entrer dans la camisole de force d'une théorie. Il le rend responsable du sophisme de la « race pure ». Cette idée abstraite constitue à ses yeux un péché contre la logique. La diversité est un fait, or pour l'expliquer, les monogénistes doivent démontrer l'existence de races principales et secondaires (ou dérivées) mais rien, selon Broca, ne peut avoir transformé les Blancs en Noirs ou les Noirs en Jaunes.

En ce qui concerne le regard porté sur l'esclavage, le monogénisme laisse à penser que l'asservissement des uns par les autres est la sanction au sein de la même espèce, de la déchéance physique ou morale subie par une des branches de la même lignée. Le polygénisme devant cette même problématique pense qu'asservir quelqu'un d'une lignée différente est un acte de pure violence. Pour les monogénistes, l'éventua-

32. Francis Schiller. in op. cit. (30). p. 185.

lité d'une dégradation physique ou morale d'une branche rend excusable l'asservissement et d'une certaine manière le justifie.

Broca manifeste cependant un grand mépris envers les nègres : « la physionomie des nègres (sans parler de leur couleur) est caractérisée par un front étroit et fuyant, un nez écrasé à sa base et épaté au niveau des narines, des yeux très découverts à iris brun et à sclérotique jaunâtre, des lèvres extrêmement épaisses, retroussées au dehors et retroussées en avant ; enfin des mâchoires saillantes, en forme de museau et supportant de longues dents obliques ; tels sont les principaux traits qui donnent à la figure éthiopienne un cachet tout à fait spécial. »³³

Il est difficile d'absoudre tous ces propos et de dire qu'ils ne sont pas d'un raciste. Broca, plus d'une fois, s'est laissé aller. Cet homme très respectable et très respecté, cet homme qui a fondé l'école d'anthropologie, ce Christophe Colomb du cerveau, cet homme qui est à l'origine de toutes nos connaissances sur le langage articulé et ses troubles, sur la mémoire, cet homme cité tous les jours sur les cinq continents par médecins et hommes de lettres, cet homme, notre maître à tous n'a pas fait dans le détail quand il parle du nègre.

Cependant Firmin en homme juste, équitable, perspicace, écrit : « le docteur Broca était une des plus grandes intelligences qu'on puisse rencontrer. Jamais la chaire professorale ne fut mieux occupée que lorsque le savant physiologiste régala le public parisien de ces belles leçons où l'esprit d'investigation se manifestait avec un éclat d'autant plus brillant qu'il était soutenu par une raison toujours sûre, une méthode d'incomparable clarté. Son nom reste impérissable dans les annales de la science. Il est certain que le progrès des études et la marche ascensionnelle des intelligences apporteront un coup mortel à toutes les déductions qu'il a cru pouvoir tirer de ces travaux anthropologiques. Ce que l'avenir saluera longtemps en lui, ce ne sera pas le grand craniologiste, ni l'ethnologiste brillant, mais systématique ; ce sera plutôt l'expérimentateur sagace qui, portant un dernier trait de lumière sur les études de Cullen et la découverte de Bouillaud, eut le bonheur de localiser

33. Broca cité par A. Firmin in op. cit. (3).

définitivement la lésion organique d'où résulte l'aphasie, en circonscrivant le siège de cette affection dans la troisième circonvolution du lobe frontal gauche. »³⁴

Résolument polygéniste, Broca rejette le monogénisme jusque dans la linguistique. Il critique l'idée passéiste selon laquelle le langage serait un critère inné de classification des hommes alors que c'est un critère artificiel et culturel.

Il ne parle pas de la faculté du langage articulé qui fait partie intégrante de l'homme mais du langage lui-même qui est une manifestation de cette faculté. Il n'accepte pas cette opinion que le langage est inné et que, en conséquence, tous les langages possèdent une seule origine.

Tous ces problèmes linguistiques ne sont pas en marge du livre de Firmin qui les aborde dans la partie IV du chapitre V, consacré aux bases de classification des races humaines, il conclut d'ailleurs que l'étude des langues ne permet en aucune manière de démontrer une hiérarchie entre les races.

Il nous a semblé nécessaire de montrer l'atmosphère dans laquelle Firmin évolue en France au moment où il décide de répondre à Gobineau et ses émules qui se sont indûment emparés du parrainage d'un des hommes les plus prestigieux de France, le fondateur de l'anthropologie, Paul Broca. Firmin vit toutes ces polémiques et doit s'en imprégner pour faire bonne figure. Il y réussit, car son livre *De l'Égalité* est édité par le libraire du Conseil d'État. Il faudrait que d'autres Haïtiens essaient par les temps qui courent de se hausser à un pareil niveau. La tâche est rude et après les catastrophes successives qui durent depuis maintenant un demi-siècle dans le pays, il faut sûrement réfléchir avant de se lancer dans une opération de la même envergure que celle de Joseph Anténor Firmin à qui malheureusement ses concitoyens n'ont pas suffisamment marqué leur reconnaissance.

À n'en pas douter, Joseph Anténor Firmin est un penseur d'une extrême honnêteté intellectuelle, un polémiste dans le bon sens du

34. A. Firmin, in op. cit. (3) p.35.

terme car jamais il n'attaque basement les faiblesses de ses adversaires ni n'insiste sur leurs maladresses. Son amour de la patrie sans aucune fanfaronnade n'est pas à démontrer, et son esprit de tolérance ne souffre aucune contestation. Il est important aussi de souligner sa générosité et sa fierté envers les grands Haïtiens de son siècle, il admire ses compatriotes créateurs sans l'ombre d'une réticence ou d'une jalousie.

Oui, Firmin, à la fin du XIX^e siècle, sait tenir debout et dire sa fierté d'être nègre.

On n'insistera pas assez sur le fait que Firmin affronte avec *De l'Égalité* les savants du monde entier, les États-Unis en raison de leur composition multiraciale possèdent une école florissante de ségrégationnistes scientifiques. Car le fond du problème consiste à dire aux Noirs : « Les hommes ne sont pas égaux, les races ne sont pas égales. Le Nègre, par exemple, est fait pour servir aux grandes choses voulues et conçues par le Blanc. »³⁵

Et Firmin a dit non, au nom des fils de Toussaint Louverture, au nom de tous les négrophiles comme on disait alors, c'est pourquoi Firmin mérite de figurer non seulement parmi la panoplie des grands Haïtiens, non seulement parmi les grands nègres du monde, mais parmi les premiers représentants de l'universalisme.

Jean MÉTELLUS

Président de l'Association des descendants d'esclaves noirs (ADEN)

35. Renan cité par A. Firmin. In op. cit. (3), p. 293.

Hommage respectueux
à
L'écrite Vanthoepen
de Paris.

L. Simon.



DE L'ÉGALITÉ

DES

RACES HUMAINES

(ANTHROPOLOGIE POSITIVE)

PAR

A. FIRMIN

Membre de la Société d'anthropologie de Paris,
Ancien sous-inspecteur des écoles de la circonscription du Cap-Haïtien,
Ancien commissaire de la République d'Haïti & Caracas, etc.
Avocat.



PARIS

LIBRAIRIE COTILLON

E. FICHON, SUCCESSEUR, IMPRIMEUR-ÉDITEUR,

Libraire du Conseil d'Etat et de la Société de Législation comparée,

24, RUE SOUFFLOT, 24.

1885

Tous droits réservés.

À HAÏTI

Puisse ce livre être médité et concourir à accélérer le mouvement de régénération que ma race accomplit sous le ciel bleu et clair des Antilles !

Puisse-t-il inspirer à tous les enfants de la race noire, répandus sur l'orbe immense de la terre, l'amour du progrès, de la justice et de la liberté ! Car, en le dédiant à Haïti, c'est encore à eux tous que je l'adresse, les déshérités du présent et les géants de l'avenir.

A. FIRMIN

PRÉFACE

Le hasard entre pour une part notable dans toutes les choses humaines. En arrivant à Paris, je fus loin de penser à écrire un livre tel que celui-ci. Plus spécialement disposé, par ma profession d'avocat et mes études ordinaires, à m'occuper des questions relatives aux sciences morales et politiques, je n'avais aucunement l'idée de diriger mon attention vers une sphère où l'on pourrait me considérer comme un profane.

La plupart de mes amis croyaient même que j'aurais profité de mon séjour dans la grande capitale pour suivre les cours de la Faculté de droit, afin d'obtenir les diplômes de la licence et du doctorat. Ce serait certainement un résultat bien digne de mon ambition, n'étaient les exigences de la scolarité et mes devoirs de famille. Cependant, à part toute autre raison, j'estime que lorsqu'on n'a pas eu le bonheur de grandir en Europe, mais qu'on a consciencieusement travaillé chez soi pour mériter le titre que l'on porte, il est inutile de recommencer la carrière d'étudiant dans une branche de connaissances déjà parcourue avec plus ou moins de succès. Il y a d'autres besoins de l'esprit qui demandent également à être satisfaits. En y répondant, on compense largement la privation d'un papier infiniment appréciable, mais dont l'absence ne retire rien au mérite du travail accompli en dehors des universités européennes.

Voici, d'ailleurs, d'où me vient l'inspiration décisive de cet ouvrage. M. le docteur Auburtin, dont je ne saurais jamais assez louer le caractère sympathique et libéral, m'ayant plusieurs fois rencontré, eut l'indulgence de trouver intéressantes les conversations que nous avons eues ensemble et me fit l'offre gracieuse de me proposer au suffrage de la « Société d'anthropologie de Paris ». Mes études générales me permettant de profiter immédiatement des travaux de cette société, où tant d'hommes éminents se réunissent pour discuter les questions les plus élevées et les plus intéressantes qu'on puisse imaginer, puisqu'il s'agit de l'étude même de l'homme, j'acceptai avec gratitude cette offre plus précieuse qu'elle a été spontanée.

Le patronage de M. Aubertin réussit pleinement. Présenté par lui, MM. de Mortillet et Janvier, je fus élu membre titulaire de la savante société, dans sa séance du 17 juillet de l'année dernière. Je leur témoigne ici ma profonde et parfaite reconnaissance.

Je n'ai pas à le dissimuler. Mon esprit a toujours été choqué, en lisant divers ouvrages, de voir affirmer dogmatiquement l'inégalité des races humaines et l'infériorité native de la noire. Devenu membre de la Société d'anthropologie de Paris, la chose ne devrait-elle pas me paraître encore plus incompréhensible et illogique ? Est-il naturel de voir siéger dans une même société et au même titre des hommes que la science même qu'on est censé représenter semble déclarer inégaux ? J'aurais pu, dès la fin de l'année dernière, à la reprise de nos travaux, provoquer au sein de la Société une discussion de nature à faire la lumière sur la question, à m'édifier au moins sur les raisons scientifiques qui autorisent la plupart de mes savants collègues à diviser l'espèce humaine en races supérieures et races inférieures ; mais ne serais-je pas considéré comme un intrus ? Une prévention malheureuse ne ferait-elle pas tomber ma demande, préalablement à tout examen ? Le simple bon sens m'indiquait là-dessus un doute légitime. Aussi est-ce alors que je conçus l'idée d'écrire ce livre que j'ose recommander à la méditation comme à l'indulgence des hommes spéciaux. Tout ce qu'on pourra y trouver de bon, il faut l'attribuer à l'excellence de la méthode positive que j'ai essayé d'appliquer à l'anthropologie en étayant toutes mes inductions sur des principes déjà reconnus par les sciences définitivement constituées. Ainsi faite, l'étude des questions anthropologiques prend un caractère dont la valeur est incontestable. Il est certain qu'un tel sujet réclame de longues et laborieuses études. La précipitation avec laquelle je l'ai traité doit indubitablement nuire au résultat désiré. Mais je n'aurai pas toujours des loisirs involontaires. Le temps presse ; et j'ignore si parmi mes congénères de la race noire, il s'en trouve qui offrent la somme de bonne volonté et de patience accumulée qu'il a fallu mettre en œuvre pour élaborer, combiner et présenter les arguments et les recherches de la manière que je me suis évertué de le faire.

Ai-je réussi, dans une certaine mesure, à répandre dans mon livre la clarté, la précision, tous les attrait qui captivent l'esprit et font le

charme des ouvrages destinés à propager des idées justes, mais encore contestées et méconnues ? Je n'ose trop y compter. Je n'ai jamais eu une entière confiance en mon talent de styliste. De plus, les conditions morales où je me suis trouvé, en développant la thèse de l'égalité des races, ont certainement exercé sur ma pensée une influence dépressive, hautement nuisible à l'élégance et surtout à l'ampleur des expressions, qui correspondent toujours à la bonne santé de l'esprit, à l'ardeur expansive du cœur !

Par-ci, par-là, quelques incorrections ont dû m'échapper. Je demande au lecteur son entière bienveillance, le priant de considérer les difficultés des questions que j'ai eues à embrasser et la hâte que les circonstances m'ont, pour ainsi dire, imposée. Peut-être ai-je trop présumé de mes forces. Je l'ai senti parfois. La soif de la vérité et le besoin de la lumière m'ont seuls soutenu dans le cours de mon travail. Pourtant, quel que soit le résultat que j'obtienne, je ne regretterai jamais de m'être livré. « Dans cette masse flottante de l'humanité qui tourne sur elle-même, dit M. Mason, il existe un mouvement ordonné. Notre petit cercle est une partie d'un grand cercle et notre esprit est satisfait pour un instant, en apercevant une vérité nouvelle. La poursuite de cette vérité fortifie l'intelligence : ainsi est produite la sélection naturelle de l'esprit. Et tandis que les uns se fatiguent et sont incapables d'aller plus loin les autres vont en avant et s'affermissent par l'effort¹. »

En tout cas, en soutenant la thèse qui fait le fond de ce volume, j'ai eu essentiellement à cœur de justifier l'accueil bienveillant de la Société d'anthropologie de Paris. C'est un hommage que je rends ici à chacun de ses membres, mes honorables collègues. Il m'arrive souvent de contredire la plupart des anthropologistes et de m'inscrire contre leurs opinions ; cependant je respecte et honore infiniment leur haute valeur intellectuelle. Il m'est agréable de penser qu'en réfléchissant sur tous les points que soulève ma controverse, ils inclineront à réformer ces opinions, en ce qui concerne les aptitudes de ma race. Ce n'est pas que je croie avoir excellé dans la tâche que je me suis imposée ; mais à des

1. *L'anthropologie, son domaine et son but*, in *Revue scientifique* du 1er décembre 1883.

hommes instruits et intelligents il suffit d'indiquer un ordre d'idées, pour que la vérité qui en découle brille à leurs yeux avec une éloquente évidence :

*Verurn animo satis haec vestigia parva sagaci
Sunt.*²

Je suis noir. D'autre part, j'ai toujours considéré le culte de la science comme le seul vrai, le seul digne de la constante attention et de l'infini dévouement de tout homme qui ne se laisse guider que par la libre raison. Comment pourrais-je concilier les conclusions que l'on semble tirer de cette même science contre les aptitudes des Noirs avec cette vénération passionnée et profonde qui est pour moi un besoin impérieux de l'esprit. Pourrais-je m'abstraire du rang de mes congénères et me considérer comme une exception parmi d'autres exceptions ? Certes j'ai trop de logique dans mes conceptions pour m'arrêter à cette distinction aussi orgueilleuse que spéceieuse et folle. Il n'y a aucune différence fondamentale entre le noir d'Afrique et celui d'Haïti. Je ne saurais jamais comprendre que, lorsqu'on parle de l'infériorité de la race noire, l'allusion ait plus de portée contre le premier que contre le second. Je voudrais même me complaire dans une telle pensée mensongère et inepte, que la réalité, jamais menteuse, viendrait me faire sentir, à chaque instant, que le mépris systématique professé contre l'Africain m'enveloppe tout entier. Si le noir antillien [1866, antillais, 1898] fait preuve d'une intelligence supérieure ; s'il montre des aptitudes inconnues à ses ancêtres, ce n'est pas moins à ceux-ci qu'il doit le premier germe mental que la sélection a fortifié et augmenté en lui.

Haïti doit servir à la réhabilitation de l'Afrique.

C'est dans cette vue que j'ai constamment tiré mes exemples de la seule République haïtienne, toutes les fois qu'il s'est agi de prouver les qualités morales et intellectuelles de la race nigritique [vx. 1876, race noire]. Du noir au mulâtre, il y a bien des croisements anthropologiques. Aussi ai-je cité beaucoup de noms, regrettant encore que le cadre de mon ouvrage et la crainte de la monotonie ne m'aient pas per-

2. Lucrèce, *De natura rerum*, Liv. I, v. 396.

mis d'en citer davantage. C'est ainsi que je voudrais nommer à côté des autres échantillons de la race haïtienne, MM. Alfred Box, Anselin, Nelson Desroches, Edmond Roumain, Georges Sylvain, Edmond Cantin, enfin une foule de jeunes et brillants esprits que je mentionnerais volontiers, si je ne devais pas éviter ici la faute où j'ai eu tant de tentation de tomber dans le cours même de ce livre.

Mais Haïti offre-t-elle un exemple des plus édifiants en faveur de la race qu'elle a l'orgueil de représenter parmi les peuples civilisés ? Par quoi prouve-t-elle la possession des qualités que l'on conteste aux Noirs africains ? Pour répondre convenablement à ces questions, il faudrait développer une nouvelle thèse bien intéressante, bien captivante mais qui ne demanderait pas moins d'un volume considérable. D'ailleurs, plusieurs de mes compatriotes l'ont déjà soutenue avec éclat. Il suffit de les lire pour se convaincre de tout ce qu'il y a de profonde logique et de science délicate dans les arguments qu'ils ont su tirer de la sociologie et de la philosophie de l'histoire. Mais on doit tout d'abord se le demander. La doctrine de l'inégalité des races, enfantant les plus sots préjugés, créant un antagonisme des plus malfaisants entre les divers éléments qui composent le peuple haïtien, n'est-elle pas la cause la plus évidente des tiraillements et des compétitions intestines qui ont enrayé et annihilé les meilleures dispositions de la jeune et fière nation ? N'est-ce pas à la croyance inconsidérée qu'on a de son infériorité qu'elle doit l'absence de tout encouragement réel dans son développement social ? N'est-ce pas aux prétentions toujours ridicules des uns et aux revendications souvent maladroites des autres que l'on doit attribuer toutes les calamités qui se sont abattues sur elle ? Pour obtenir tout le résultat qu'on est en droit d'exiger de la race haïtienne, il faut donc attendre que l'instruction, répandue sans réserve dans les masses, vienne enfin refouler et anéantir tous ces préjugés qui sont pour le progrès comme une pierre d'achoppement.

Cette ère arrivera infailliblement. D'autres peuples, plus vieux, ont vécu des jours nombreux et pénibles dans le désordre et la barbarie ; mais à l'heure marquée par le destin, le soleil du progrès et de la régénération vient luire à leur horizon national, sans qu'aucun obstacle pût en éteindre l'éclat. Je trouve en de tels exemples, si éloquents et significatifs, une force consolante, une espérance inébranlable.

Il ne faut pas croire, pourtant, que j'admette sans restriction la méthode qui consiste à recourir toujours à des comparaisons historiques, dès qu'il s'agit de justifier une erreur ou des pratiques malheureuses dans la vie d'un jeune peuple. Ces comparaisons ont un motif rationnel, quand il faut démontrer que tous les peuples et toutes les races qui ont atteint à la civilisation, ont traversé fatalement, avant d'y parvenir, une période plus ou moins longue de tâtonnement et d'organisation inférieure. Cependant ne constitueraient-elles pas un positif danger, si on en usait pour la défense de certains abus qui ont sans nul doute des précédents historiques, mais dont l'influence a été généralement reconnue nuisible à toute évolution sociale ?

Ainsi comprise, l'étude du passé, au lieu de profiter aux jeunes peuples qu'il faut stimuler dans la recherche du beau, du vrai et du bien, ne servirait plutôt qu'à leur inspirer une apathie pernicieuse, une nonchalance mortifère, contraire à toute action réformatrice et évolutive. Par un faux raisonnement, ils pourraient bien en conclure qu'ils sont libres de persévérer dans les voies les moins progressives, puisque d'illustres nations y sont longtemps restées. C'est là l'erreur contre laquelle il faut se prémunir. Aussi, tout en reconnaissant que la race noire d'Haïti a évolué, avec une rapidité étonnante, je suis loin de nier que, maintenant encore, il ne lui faille faire bien des efforts, afin de rompre avec certaines habitudes qui ne sont propres qu'à paralyser son essor. Quand on est en retard, il convient peu de s'amuser sur la route.

Je ne me crois ni un preux, ni un savant. À la vérité que j'essaye de défendre, je n'apporte que mon dévouement et ma bonne volonté. Mais à quel point ne serais-je pas particulièrement fier, si tous les hommes noirs et ceux qui en descendent se pénétraient, par la lecture de cet ouvrage, qu'ils ont pour devoir de travailler, de s'améliorer sans cesse, afin de laver leur race de l'injuste imputation qui pèse sur elle depuis si longtemps ! Combien ne serais-je pas heureux de voir mon pays, que j'aime et vénère infiniment, à cause même de ses malheurs et de sa laborieuse destinée, comprendre enfin qu'il a une œuvre toute spéciale et délicate à accomplir, celle de montrer à la terre entière que tous les hommes, noirs ou blancs, sont égaux en qualités comme ils sont égaux en droit ! Une conviction profonde, je ne sais quel rayonnant et vif espoir me dit que ce vœu se réalisera.

N'est-ce pas, d'ailleurs, les lois mêmes de l'évolution qui indiquent et justifient une telle aspiration ? N'est-ce pas la fin inéluctable de toute société humaine de marcher, de persévérer dans la voie du perfectionnement, une fois le branle donné ? Il suffit donc de dégager les forces morales, qui sont l'âme du progrès, de toute compression paralysante, pour que le mouvement graduel et harmonique s'effectue spontanément, en raison même de l'élasticité propre à tout organisme social. C'est encore à la liberté que tout peuple jeune et vigoureux doit faire appel comme principe de salut. Toutes les lois naturelles et sociologiques s'unissent pour proclamer cette vérité.

En Haïti comme ailleurs, il faut à la race noire la liberté, une liberté réelle, effective, civile et politique, pour qu'elle s'épanouisse et progresse. Si l'esclavage lui fait horreur, horrible aussi doit lui paraître le despotisme. Car le despotisme n'est rien autre chose qu'un esclavage moral : il laisse la liberté du mouvement aux pieds et aux mains ; mais il enchaîne et garrotte l'âme humaine, en étouffant la pensée. Or, il est indispensable qu'on se rappelle que c'est l'âme, c'est-à-dire la force de l'intelligence et de l'esprit qui opère intérieurement la transformation, la rédemption et le relèvement de toutes les races, sous l'impulsion de la volonté libre, éclairée, dégagée de toute contrainte tyrannique !

Depuis M. de Gobineau, aveuglé par la passion, jusqu'à M. Bonneau, si souvent impartial, on a trop répété que « l'homme noir ne comprend pas l'idée du gouvernement sans le despotisme » ; on s'est trop appuyé sur cette opinion – corroborée par de malheureux exemples – pour déclarer que l'infériorité morale de l'Éthiopien l'empêche de s'élever à la conception précise du respect que l'on doit à la personnalité humaine, respect sans lequel la liberté individuelle n'est plus une chose sacrée.

Je souhaite pour ma race, en quelque lieu de l'univers où elle vive et se gouverne, qu'elle rompe avec les usages arbitraires, avec le mépris systématique des lois et de la liberté, avec le dédain des formes légales et de la justice distributive. Ces choses sont souverainement respectables, parce qu'elles forment le couronnement pratique de l'édifice moral que la civilisation moderne élève laborieusement et glorieusement sur les ruines accumulées des idées du Moyen Âge.

C'est surtout d'Haïti que doit partir l'exemple. Les Noirs haïtiens n'ont-ils pas déjà fait preuve de la plus belle intelligence et de la plus brillante énergie ? Ils se pénétreront bientôt, hommes d'État ou écrivains, jeunes ou vieux, que la régénération du sang africain ne sera complète que lorsqu'on sera aussi respectueux de la liberté et des droits d'autrui que jaloux de sa propre liberté et de ses propres droits. Car de là sortira pour l'Éthiopien cette auréole qui embellit notre front et le transfigure, la splendeur de la dignité morale, seule noblesse naturelle qui relève et égalise tous les hommes et toutes les races.

Digne et fière, intelligente et laborieuse, qu'elle grandisse donc, prospère et monte sans cesse, de progrès en progrès, cette race noire si pleine de sève et de généreuse vitalité ! Pour l'aider dans son ascension, il n'y aura jamais trop d'ouvriers ni trop de dévouement. Aussi est-ce religieusement que je lui apporte mon offrande, humble et respectueuse. D'autres feront mieux que moi, un jour, mais nul ne sera plus désireux de son relèvement et de sa gloire.

Anténor FIRMIN
Paris, 11 mai 1885.

DE

L'ÉGALITÉ DES RACES HUMAINES.

(ANTHROPOLOGIE POSITIVE)

CHAPITRE PREMIER.

L'Anthropologie, son importance, ses définitions, son domaine.

Πάντων χρημάτων μέτρον ἄνθρωπος ἐστίν.

(PROTAGORAS)

Connais-toi toi-même, Γνώθι σεαυτον, Thalès et ensuite Socrate qui s'appropriä si heureusement cet apophtegme, ont atteint plus haut qu'ils ne savaient peut-être. Ils croyaient n'émettre qu'une pensée morale et ils ont posé la loi du progrès humain.

La connaissance de soi est, en effet, parallèle ä celle qu'on acquiert du monde, et si l'homme devait se connaître entièrement, il n'arriverait ä cette hauteur de vue qu'après avoir épuisé l'étude de tout ce qui est hors de lui. (Jules BAISSAC)

Il y a dans l'homme un sentiment si vif et si clair de son excellence au-dessus des bêtes que c'est en vain que l'on prétend l'obscurcir par de petits raisonnements et de petites histoires vaines et fausses. (NICOLE)

I

IMPORTANCE DE L'ANTHROPOLOGIE.

Depuis Bacon, dont le traité *De augmentatis et dignitate scientiarum* est un premier essai de systématisation et de classification des sciences, l'esprit humain toujours soucieux de régulariser ses conquêtes, ne cesse de diriger ses efforts vers une ordonnance logique des différentes branches de la connaissance, afin d'en former un tout harmonique, où soient méthodiquement indiqués les degrés successifs de cette grande échelle lumineuse qui, comme dans la vision de Jacob, va de la terre au ciel, et de ses rayons embrasse l'univers et l'homme,

l'espace et la pensée. La science ! c'est bien le dieu inconnu auquel l'humanité obéit souvent sans le connaître, et dont le culte grandit chaque jour, gouvernant les intelligences, subjuguant les esprits, soumettant les cœurs en dominant la raison. Les grands ouvriers de l'idée y viennent sacrifier chacun à son tour. On se dispute à l'envi le privilège de codifier les grandes lois par lesquelles elle se manifeste.

Bacon après Aristote ; après Bacon, l'Encyclopédie, Bentham¹, Ampère², Charma³, Auguste Comte⁴, Herbert Spencer⁵, autant d'astres qui brillent sur la voie de l'humanité, ont entrepris cette œuvre d'autant plus difficile que son exécution suppose un savoir profond, universel.

Sans nous arrêter à apprécier, le résultat plus ou moins remarquable auquel chacun a abouti, ou à discuter les principes de hiérarchisation adoptés par les uns et contredits par les autres, disons que dans l'ensemble des branches qui forment l'arbre de science, l'anthropologie, depuis une trentaine d'années, est l'étude qui offre le plus d'attraits aux esprits chercheurs, désireux de résoudre le grand problème de l'origine, de la nature de l'homme et de la place qu'il occupe dans la création.

Le sujet est bien digne d'ailleurs de cette émulation où l'on voit toutes les intelligences d'élite essayer de trouver une solution, sans que la controverse prenne jamais fin, sans que le plus perspicace ou le plus savant ait rencontré une exposition tellement logique, une démonstration tellement claire, que le sens commun y tombe d'accord avec les déductions scientifiques, signalant enfin cette vérité dont on a soif, cette lumière après laquelle on aspire. C'est qu'il s'agit de l'homme : l'être vain, ondoyant et divers de Montaigne, le roseau pensant de Pascal, le primate du professeur Broca. Étudier l'homme, quoi qu'on veuille et sous quelque point de vue que l'on se place, comme naturaliste ou comme philosophe, c'est embrasser l'ensemble des caractères qui constituent l'être humain. Et combien variées ne se présentent pas les questions qui surgissent à chaque instant de l'investigation ! L'homme, c'est le dieu et la bête réunis en des proportions indéfinissables. Que l'on croise sur son chemin un être chétif et malingre, laid et difforme, ajoutant à ces disgrâces de la nature l'horreur des dépravations morales, lâche et malpropre, cynique et rampant, prêt à mordre le pied qu'il lèche et baise, trouvant enfin ses délices dans l'ordure et une joie féroce dans la perpétration du crime ; que plus loin, on se trouve en face d'un sage se livrant en holocauste pour le triomphe de la vérité et l'amélioration de ses semblables, beau et fort, doux et humble, luttant contre l'adversité avec la patience et la constance inébranlables du juste, pourra-t-on jamais se figurer qu'ils sont de la même espèce, de la même famille ? C'est pourtant ce contraste qui fait la grandeur de l'homme. Pouvant descendre jusque dans l'abîme de la

1. *Essai sur la classification d'art et science*. 1823.

2. *Essai sur la philosophie des sciences*. Exposit. d'une classification nouvelle. 1834.

3. *Cours de philosophie positive*, 1834-1842.

4. *Une nouvelle classif. des sciences*, 1850.

5. *Classification des sciences*.

L'Anthropologie, son importance, ses définitions, son domaine

plus profonde ignorance et se complaire dans les fanges du vice, il peut aussi monter jusqu'aux sommets lumineux du vrai, du bien et du beau. D'Antinoüs dont la beauté rayonne à Thersite dont la laideur grimace, de Jésus dont la bonté pardonne à Judas dont la trahison fait horreur, de Humboldt au crétin auvergnat, de Toussaint-Louverture au nègre abruti, il paraît exister une distance infranchissable ; mais, en fait, il n'y a entre eux aucune solution de continuité : tout s'harmonise et tout concorde à proclamer la dignité de l'espèce humaine placée si bas et capable de monter si haut. Assurément, que l'homme soit un animal, primate ou bimana, il sera toujours un animal privilégié, doué d'un esprit supérieur,

Sanctius his animal mentisque capaxius altae,

dont parle le poète des *Métamorphoses*.

L'anthropologie appelée à étudier un tel être prend une importance réelle parmi les autres sciences. Cette science, née d'hier, a reçu, dès l'abord, une impulsion tellement vigoureuse que déjà elle semble être vieille d'années, surchargée qu'elle est de formules, de doctrines, de méthodes indépendantes, offrant ensemble un appareil imposant, mais fort difficile à manier. Toutes les autres sciences deviennent insensiblement ses tributaires. Aussi celui qui voudrait s'en occuper avec une compétence indiscutable se verrait-il forcé de s'initier à tous les genres d'études et parcourir toutes les sphères de la connaissance sans en omettre la moindre partie. Jamais étude ne fut plus complexe. Là, il faut raisonner avec assurance sur tous les sujets, qu'ils relèvent de l'esprit ou de la matière ; il faut envisager le monde et la pensée, le phénomène et le noumène, suivant la terminologie de Kant. Cela n'est pas de la force de chacun, et plus d'un anthropologiste dogmatique reculerait devant l'œuvre, s'il se pénétrait suffisamment des conditions intellectuelles requises pour bien soutenir le rôle qu'il ambitionne. L'objet principal de la science mérite cependant ce noble effort, quand bien même il faudrait refaire son éducation scientifique, en élargir la base, au prix de renoncer peut-être à certains sommets occupés par une supériorité spéciale. C'est surtout en anthropologie qu'il faut se mettre en garde contre cette spécialité exclusive qui resserre les horizons de l'esprit et le rend incapable de considérer les objets sous toutes leurs faces.

Mais est-il donné à un homme, dans notre époque de travail et d'initiative, où les grandes divisions de la science se subdivisent chaque jour à leur tour, d'embrasser toutes les notions scientifiques et d'arriver à une conception assez claire de chacune d'elles ? Assurément non. Un Pic de la Mirandole, on l'a bien des fois répété, est un phénomène impossible dans les temps actuels. Il s'agit donc, afin d'éviter une érudition dispersive et paralysante, de chercher dans les grandes divisions scientifiques celles qui sont les plus indispensables pour mettre l'anthropologiste à même de bien contrôler ses études personnelles. Peut-être trouvera-t-on ainsi une méthode sûre et lumineuse, à l'aide de laquelle on puisse atteindre le but proposé.

II

LES DÉFINITIONS.

Ici vient se placer naturellement la question suivante : Quelles sont les connaissances qui concourent à former les données de l'anthropologie ? Chacun répondra selon le point de vue auquel la science est considérée, et là-dessus tout le monde est loin d'être d'accord.

Philosophes et savants se sont disputé le domaine de l'anthropologie. Les uns voulaient en faire une science philosophique, les autres une science purement biologique ou naturelle. De là sortent les définitions qui se croisent ou se confondent.

Parmi les philosophes, c'est surtout dans Kant que l'on trouve pour la première fois une définition systématique, rompant positivement avec l'idée que les savants s'en sont faite depuis Blumenbach. On sait que le savant philosophe de Königsberg a écrit un traité *d'Anthropologie pragmatique* ; mais c'est dans un autre de ses ouvrages qu'il définit ce qu'il entend par cette expression. « La physique, dit-il, a en effet, outre sa partie empirique, sa partie rationnelle. De même de l'éthique. Mais on pourrait désigner plus particulièrement sous le nom *d'anthropologie pratique*, la partie empirique de cette dernière science et réserver spécialement celui de morale pour la partie rationnelle¹. » Cette division de l'éthique en « anthropologie pragmatique² » et en « morale proprement dite » peut paraître bizarre, mais elle s'accorde parfaitement avec la méthode générale de l'éminent philosophe qui distinguait dans toute notion pouvant résister à la critique de la raison, l'objectif et le subjectif, l'être et la pensée.

L'école kantienne a longtemps conservé la même définition et attaché aux mêmes mots les mêmes idées, sauf les évolutions de forme que le kantisme a subies, en passant du maître à Hegel. Celui-ci, qui a ruiné le prestige des spéculations métaphysiques, à force de controverser sur les notions les plus claires, a touché à toutes les branches des connaissances humaines, dans une série de travaux un peu confus, mais d'où sortent parfois des fulgurations brillantes ; à travers le dédale d'une terminologie trop arbitraire pour être toujours savante.

Ainsi l'anthropologie, selon Hegel, est la science qui considère les qualités de l'esprit encore engagé dans la nature et lié au monde matériel par son enveloppe corporelle, union qui est le premier moment ou, plus clairement, la première détermination de l'être humain ! « Cet état fondamental de l'homme, si nous pouvons nous exprimer ainsi, dit-il, fait l'objet de l'anthropologie³. » On sent bien ici que la définition de Kant a passé de l'idéalisme transcendantal de

1. Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, traduct. de M. Tissot.

2. Ce mot est ici plus exact que *pratique* ; son aspect difficile seul a dû porter le traducteur à se servir de ce dernier terme beaucoup moins expressif.

3. *Diese – wann wir so sagen dürfen – Grundlage des Menschen macht den Gegenstand der Anthropologie.* (Hegel, *La philosophie de l'Esprit*).

L'Anthropologie, son importance, ses définitions, son domaine

Fichte à la philosophie de l'identité absolue de Schelling, pour aboutir à l'idéalisme absolu dont la *Philosophie de l'esprit* de Hegel est le couronnement.

Cette enveloppe corporelle de l'esprit serait difficilement acceptée par les spiritualistes orthodoxes. Je doute fort que M. Janet ou le professeur Caro consentent jamais à lui faire une place dans leurs doctrines philosophiques ; mais c'est déjà trop s'attarder dans cette promenade à travers les entités et les quiddités. Ce dont on pourrait s'étonner à juste titre, c'est que Kant et son école ignorassent les travaux de ces savants contemporains sur l'anthropologie, telle qu'elle s'est constituée depuis la fin du siècle dernier. Son *Anthropologie pragmatique* date de l'année 1798. Or, en 1764, Daubenton avait publié son beau travail *Sur les différences de positions du trou occipital dans l'homme et les animaux* ; vinrent ensuite les dissertations de Camper¹ et de Soemmering², la thèse inaugurale de Blumenbach³, qui, réunies au discours de Buffon sur *L'homme et les variétés humaines* paru dès 1749, donnèrent à la science anthropologique une consécration suffisante pour qu'elle fût nettement distinguée des autres connaissances humaines. Aussi est-ce intentionnellement que Kant avait adopté la rubrique sous laquelle il exposa ses idées sur la morale pratique ! Non seulement il avait donné au mot anthropologie une signification et une définition autres que celles que les savants y ont attachées ; mais en outre il contesta la propriété de ce terme adapté aux études naturelles de l'homme. « Pour ce qui est, dit-il, des simples crânes et de leur forme, qui est la base de leur figure, par exemple du crâne des nègres, de celui des Kalmoucs, de celui des Indiens de la mer du Sud, etc., tels que Camper et surtout Blumenbach les ont décrits, ils sont plutôt l'objet de la géographie physique que de l'anthropologie pratique⁴. »

Hegel qui ne fait que présenter les idées du maître sous une forme nouvelle, passe légèrement sur la question des races humaines, en s'arrêtant pour le fond à l'opinion de Kant. « La différence des races, dit-il, est encore une différence naturelle, c'est-à-dire une différence qui se rapporte à l'âme naturelle. Comme telle, celle-ci est en rapport avec les différences géographiques de la contrée où les hommes se réunissent en grandes masses⁵. »

Mais d'autre part, les savants, sans s'inquiéter des opinions du grand philosophe, continuèrent à travailler dans leurs sphères et, avec Blumenbach, persistèrent à considérer le mot anthropologie comme synonyme d'histoire naturelle de l'homme. Cette acception une fois reçue et consacrée, les naturalistes réclamèrent, comme on devait bien s'y attendre, le privilège exclusif de s'occuper de la science anthropologique de préférence à tous les autres savants qui n'y travailleraient qu'à titre de simple tolérance. Rien de plus rationnel au prime abord. Mais, en y regardant de plus près, on découvre un fait incontestable : c'est que la méthode imposée à l'histoire naturelle quand il s'agit d'étudier les minéraux, les végétaux

1. Camper. *Dissert. sur les variétés natur. de la physionomie dans les races humaines* (1768).

2. Soemmering, *Über die Körperliche Verschiedenheit des Negers von Europäer*, 1780.

3. Blumenbach, *De generis humani varietate nativa*.

4. Kant, *Anthropologie* (traduct. de M. Tissot).

5. Hegel, *Philosophie de l'esprit* (trad. du Dr Vera).